

26 Novembre 2020

Participants :

- **Mairie** : Nathaly Lederman - adjointe au Maire, Mathilde Allair-Fajgelj - directrice du VAL, Karine Martin – directrice de l'éducation, Nathalie Xavier – responsable du guichet famille et Simon Boiteux – adjoint aux services à la population,
- **Direction Académique** : Mme Dell'Acqua - Inspectrice de l'Éducation Nationale
- **Représentants des parents d'élèves** : Les têtes de liste des écoles maternelles et élémentaires LIPE, PEEP, APIFA, FCPE et non affiliées.

THÈMES ABORDÉS

- | | |
|---------------------------------|--|
| 1. <i>Le contexte sanitaire</i> | 4. <i>Le guichet famille</i> |
| 2. <i>Les rythmes scolaires</i> | 5. <i>Sujets divers (sections internationales, travaux...)</i> |
| 3. <i>Le VAL</i> | |



1. Questions relatives au contexte sanitaire

Masques

- Des **masques transparents** sont prévus pour équiper les personnels travaillant avec des enfants **handicapés uniquement**. Il n'y a pas de fourniture prévue à ce jour pour les autres enseignants. Les AESH (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap) de la ville sont d'ores et déjà équipés.
- Sport : la consigne est de ne pas porter le masque pendant un effort physique et, à ce titre, seules les activités sportives avec une distanciation suffisante et hors lieu clos sont autorisées. Les parents d'élèves demandent à ce que l'application de cette consigne soit vérifiée car il semble que des dispositions contraires aient pu être prises dans certains cas.
- Piscine : les moniteurs n'ont évidemment pas de masque dans l'eau mais portent un masque en dehors de l'eau.
- **A noter** : il n'y a, à ce jour, pas de projet de retrait du port du masque à l'école pour les enfants d'élémentaire (selon protocole de l'éducation nationale)

Fermeture de classe

- Il y a **fermeture de classe si 3 enfants ou plus sont positifs**. Les cas contacts sont identifiés par la direction de l'école.

Horaires décalés

- Le **principe des horaires d'entrée et de sortie décalés est maintenu** jusqu'à nouvel ordre. Un échange à ce sujet est prévu entre l'inspectrice et les directeurs d'école en Décembre.

Garderie du matin

- Comme sur la période de mars à juillet, il est **impossible à ce jour de remettre en place la garderie** du matin (même pour les personnels prioritaires) car le non brassage des élèves ne serait pas assuré.

Cas des accueils de loisirs du mercredi

- Si le nombre d'enfants venant d'autres écoles (privé) est important, alors un groupe à part entière est créé. S'il y en a peu, alors ils sont intégrés dans un groupe existant **toujours dans le même groupe.**



1. Questions relatives au contexte sanitaire (suite)

Hygiène

- La Mairie a triplé les commandes d'essuie-mains et de savon pour accompagner la mise en œuvre du protocole sanitaire. A noter qu'il n'y a pas de savon dans les salles de classe car les lavabos de classe ne sont pas adaptés au lavage des mains (i.e. destinés au nettoyage de petits objets type pots ou pinceaux). Les sanitaires collectifs sont privilégiés.

Continuité pédagogique

- Le dispositif numérique ma classe à la maison est disponible en cas de besoin.
- Les besoins en équipement informatique pour les familles dans le cas d'une fermeture d'école peuvent être signalés au service CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la mairie



2. Questions relatives aux rythmes scolaires

Objectif

- Dans la décision du maintien d'un rythme de 5 jours avec NAP ou d'un retour à la semaine de 4 jours, la concertation que la Mairie souhaite faire ne se résume pas à un simple questionnaire aux familles. Il s'agit de solliciter tous les intervenants auprès des enfants (parents, écoles, VAL, Sports, associations sportives et culturelles..).
- Sont ainsi prévues, des réunions par quartier durant lesquelles tous les tenants et aboutissants des différentes options seront présentés tels que: impact sur l'emploi des animateurs, impact financier pour les familles, impact organisationnel...

Constat

- Avec les restrictions sanitaires actuelles, les réunions telles que souhaitées (ouvertes à tous les parents) sont impossibles. Le calendrier initial de consultation a donc été révisé en conséquence.
- La mairie précise toutefois que passer à la semaine de 4 jours ne coûtera pas moins cher à la ville et aux familles

Calendrier prévisionnel

- La consultation démarrera au 1^{er} semestre 2021 (Janvier/Mars 2021) pour une prise en compte à la rentrée de septembre 2022.
- Le calendrier prévu est le suivant :
 - Jan / Mars 2021 : étude financière / élaboration et diffusion du questionnaire. Le questionnaire de consultation sera préparé avec les représentants des parents d'élèves ;
 - Avril / Juin 2021 : concertations avec tous les parents et les enseignants et autres intervenants ;
 - Septembre 2021 : présentation des conclusions ;
 - Octobre/Novembre 2021 : vote en conseil d'école à l'occasion du conseil d'école de rentrée de chaque école à la rentrée 2021 (1er trimestre) ;

Puis selon issue de la consultation:

- T4 2021 / S1 2022 : mise en œuvre du processus pour préparer un nouveau PEDT (Projet Éducatif Territorial), vote en conseil municipal, préparation de la nouvelle tarification...
- Rentrée 2022 : mise en œuvre du changement



3. Questions relatives au VAL

Recrutement

- Le **recrutement** des animateurs/trices est **très encadré** par la législation et par la mairie.
- **3 contrôles sont systématiquement réalisés** à l'embauche puis renouvelés a minima une fois par an :
 - **Casier judiciaire** vierge y compris infractions au code de la route,
 - **Absence d'inscription au fichier FIJAIS** (Fichier des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes),
 - **Historique du candidat dans le logiciel TAM** (Téléprocédures Accueil de Mineurs).
- Ces vérifications sont également effectuées pour les animateurs extérieurs intervenants dans le cadre du VAL.
- Les **animateurs/trices débutent en CDD 3 mois** renouvelables afin de procéder à des évaluations régulières.
- Les **animateurs/trices permanents sont évalués** à la fin de chaque période et annuellement.
- Tous les animateurs/trices **effectuent des formations certifiantes** (premiers secours, BAFA...) et d'autres domaines plus génériques tout au long de leur contrat.
- **En cas de signalement de comportement douteux** : l'animateur est suspendu immédiatement et une **enquête administrative auprès de la DDCS** (directions départementales de la Cohésion sociale) est **déclenchée**. En l'absence de dépôt de plaintes, la mairie a aussi la possibilité de suspendre un animateur par un signalement au procureur de la république.

Effectifs du VAL

- Le **manque d'effectif est un problème récurrent** : le VAL est en recrutement permanent...
- Le morcellement des contrats induit un **turn-over important** et la rigueur dans les contrôles (cf. \$ Recrutement) font que le processus est lourd mais toujours respecté avant la prise de poste.

Choix des activités

- **Chaque année un thème est défini et décliné dans toutes les structures** à travers les activités proposées aux enfants (eco citoyeneté, vivre ensemble...).
- **Chaque projet d'animation est évalué** pour voir si une activité doit être renouvelée, adaptée ou modifiée. Les enfants sont consultés sur leur perception des activités proposées.
- La Direction du VAL opère des **contrôles réguliers** sur les structures d'accueil et les activités.

Activités postcolaires

- Question des activités pour les petites sections : c'est un **choix de la ville de ne pas proposer d'activités postcolaires en petite section** pour ne pas trop fatiguer cette classe d'âge pour laquelle les fins de journées sont difficiles.
- Répartition des activités postcolaires : **un projet est en cours pour travailler sur le prochain catalogue des offres scolaires** afin de l'enrichir et d'avoir une meilleure répartition sur les structures.

Centre de Loisirs du Mercredi ou des Vacances

- Le **nombre d'enfants accueillis est limité par la DDCS** en fonction de la surface des locaux.
- Les parents ne doivent pas hésiter à **s'inscrire sur les listes d'attente** car la chance d'avoir une place est grande (il y a en effet beaucoup d'annulation de réservations).

Sorties pendant le temps périscolaire

- Elles sont autorisées de fait pour les **enfants handicapés identifiés par la MDPH** (Maison départementale des personnes handicapées) **et par dérogation pour les rendez-vous orthophoniste depuis le 15 Octobre 2020**. La demande doit être faite par les parents auprès de la Direction du VAL (au val@ville-courbevoie.fr). La Mairie confirme l'impossibilité de sortir d'un temps VAL pour un autre motif. En effet, les activités en cours ne peuvent être interrompues et le temps du mercredi étant subventionné par la CAF, ne peut pas se transformer en garderie au risque de perdre la subvention.

4. Questions relatives au Guichet Famille

Fiche de renseignement des familles

- Un projet de digitalisation est en cours pour éviter le remplissage fastidieux et répétitif pour les familles. La date de mise en œuvre n'est à ce stade pas définie.

Courbevoie chez Moi

- Des tutoriels vont être mis en ligne sur le site de la ville.
- S'agissant des problèmes récurrents de connexion, la Mairie indique qu'elle y travaille depuis 3 ans et que des améliorations visibles ont pu d'ores et déjà être constatées. La Mairie continue de regarder comment améliorer encore le site internet.
- La Mairie va étudier la proposition de la LIPE de remettre la sectorisation des inscriptions pour les activités postsecondaires

Annulation des inscriptions (hors centre de loisirs pendant les vacances)

- Les inscriptions doivent être annulées avant minuit la veille du jour concerné.
- En cas d'enfant malade, un remboursement peut être demandé uniquement pour le premier jour si les parents préviennent l'école avant 8h30 ou sur envoi d'un certificat médical au guichet famille. Pour les autres jours, les parents doivent penser à désinscrire l'enfant au plus tard la veille à minuit.



5. Sujets Divers

Harcèlement

- Le protocole **Pikas** est mis en place dans la ville depuis plusieurs années et les personnels sont formés. La méthode Pikas a été créée et développée en Suède par le psychologue Anatol Pikas. Elle consiste en une série d'entretiens individuels avec les élèves ayant pris part au harcèlement et au cours desquels on recherche avec eux ce qu'ils pourraient eux-mêmes mettre en œuvre pour que le harcèlement cesse.

Apprentissage des langues à l'école

- **Sections Internationales (SI) : 425 élèves sont inscrits en Section Internationale à Courbevoie.** La section la plus fréquentée est la section chinoise. Il y a très peu de demandes en allemand. En SI chinois maternelle, la LIPE déplore que le nombre d'heures d'enseignement a été réduit de 9h à 5h hebdomadaire depuis Septembre 2020. L'inspectrice nous explique que cette diminution est due au nombre d'heures totales de l'enseignante et un choix de privilégier les enfants d'élémentaire. Une observation doit être faite en Février-Mars 2021 pour décider de l'organisation de toutes les SI pour l'année 2021-2022.
- **Apprentissage de la Langue anglaise :** les professeurs des écoles doivent enseigner l'anglais et ce dès la petite section ; l'inspectrice préconise des temps d'enseignants de 10 à 20 min chaque jour (nouveau): les enseignants ne sont pas forcément tous encore informés.



5. Sujets Divers (suite et fin)

Équipement numérique des écoles

- Un comité de pilotage Mairie / Education Nationale doit se mettre en place en janvier pour la mise en place d'un ENT (Environnement Numérique de Travail) dédié aux écoles maternelles et primaires
- La Mairie a fourni à tous les directeurs d'école une webcam et un micro casque (à la demande).
- Il y a une nouvelle DSI (Direction des Systèmes d'Information) dans la ville depuis Octobre 2020. Les problèmes de connexion au Wifi / Fibre et d'utilisation du matériel numérique rencontrés par certaines écoles à la rentrée sont notamment pris en charge par cette DSI.
- Le recrutement d'un Technicien SAV dédié aux écoles (en poste permanent) est en cours.

Personnel des écoles

- Il s'agit des ATSEM, agents d'accueil, gardiens et agents de restauration et d'entretien.
- Question du problème d'effectif ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles):
 - La loi prévoit qu'il y ait un ATSEM par école. A Courbevoie, il est cependant prévu un ATSEM par classe en petite et moyenne sections.
 - En septembre, tous les postes étaient pourvus mais il y a effectivement un absentéisme récurrent (K. Martin nous indique qu'il n'y a pas plus d'absences que l'année passée).
- Remplacement : la ville a 21 à 23 personnels volants polyvalents pour pallier les absences de personnel des écoles. Dans le contexte sanitaire et sécuritaire actuel, les remplacements vont en priorité aux postes liés à l'hygiène et la sécurité (au détriment des remplacements d'ATSEM).

Suivi des sujets dans les conseils d'école

- Les sujets sont envoyés à la mairie une semaine avant le conseil par le directeur de l'école (ordre du jour élaboré avec les représentants de parents d'élèves). Lors du conseil, un élu représente la mairie et traite les questions inscrites à l'agenda. Les élus sont affectés à chaque école pour 6 ans ce qui permet le suivi des sujets dans le temps (sauf pour le premier conseil de leur mandat).

Plan Vigipirate renforcé

- Le dispositif a été renforcé pour tenir compte des récents évènements : l'agent d'accueil filtre, des surveillances sont opérées par la police municipale, un système d'alarme silencieuse est en place au sein de chaque école pour prévenir les personnels au sein de l'école et la police.
- Des protocoles d'évacuation ou de comportement des élèves sont mis en place et adaptés aux âges des enfants. Des exercices sont régulièrement organisés.

Travaux

- Les demandes de travaux dans les écoles sont transmises par les directions via une plateforme numérique. Mme Le Moal, est dédiée au niveau de la Direction Technique de la mairie au traitement des demandes et à leur priorisation.

Les informations contenues dans ce compte-rendu reflètent ce que vos représentants LIPE ont retenu de la réunion au regard des questions que nous avons remontées pour être mises à l'ordre du jour. Nous ne manquerons pas de continuer de vous informer régulièrement et avons encouragé la Mairie à renouveler cette expérience qui a permis un dialogue direct et constructif.